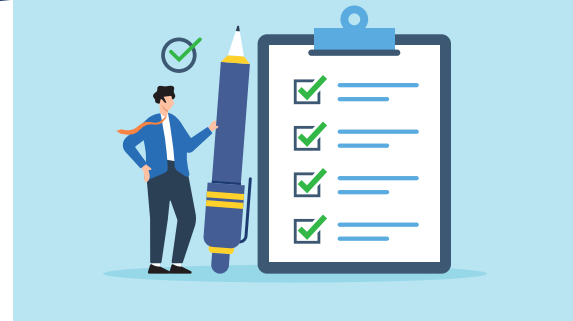


## AGENTS CONTRACTUELS

### PROTOCOLE SOCIAL 2023-2027

#### #8 Comité de suivi du protocole 2023-2027



#### GT 11 « Règles de gestion et de rémunération des agents contractuels de la DGAC et du BEA »

En tant qu'organisation signataire du protocole social 2023-2027, FO a participé au 8ème comité de suivi du protocole.

Lors de cette réunion, l'administration a présenté la note de gestion SG/SDCRH n°26-060 du 23 avril 2026, **signée par le SDCRH et le contrôleur budgétaire**, relative aux modalités de recrutement et de gestion des agents contractuels de la DGAC et du BEA et les référentiels associés.

Cette note traduit concrètement les travaux menés dans le cadre du GT 11 et officialise plusieurs avancées sociales portées et obtenues par FO au bénéfice des agents contractuels. Elle constitue une étape importante vers une gestion plus transparente, plus lisible et plus équitable des parcours professionnels.

#### Parmi les principales mesures désormais actées figurent notamment :

- la mise en place de référentiels de rémunération harmonisés et cohérents avec ceux des agents titulaires exerçant des fonctions équivalentes ;
- la reprise intégrale de l'expérience professionnelle en lien avec le poste occupé lors de la détermination de la rémunération à l'embauche ;
- la possibilité d'accéder à un CDI dès le renouvellement d'un premier CDD de trois ans ;
- une meilleure prise en compte des qualifications professionnelles dans la détermination de la rémunération ;
- la possibilité d'une revalorisation salariale de 6 %, indépendamment de la part variable annuelle et des autres éléments accessoires de rémunération ;
- la reconnaissance des formateurs en langue par leur classement en catégorie A ;
- la mise en place d'une réévaluation de rémunération tous les deux ans pour les agents occupant des fonctions éligibles à des emplois fonctionnels ou bénéficiant d'un indice équivalent à un hors-échelle.

Ces avancées, obtenues à l'issue de plusieurs mois de négociation, répondent à des revendications portées de longue date par FO afin de garantir une meilleure reconnaissance des compétences, de l'expérience acquise et des responsabilités exercées par les agents contractuels.

Lors de cette réunion, FO a souligné la qualité du dialogue social qui a prévalu tout au long des travaux du GT 11. Cette démarche constructive a permis d'aboutir à des résultats tangibles et durables pour l'ensemble des agents contractuels.

La note de gestion est consultable en cliquant **ICI** 

FO reste pleinement mobilisée pour défendre vos droits, faire respecter les engagements pris et poursuivre l'amélioration des conditions de recrutement, de rémunération et de déroulement de carrière des agents contractuels.